

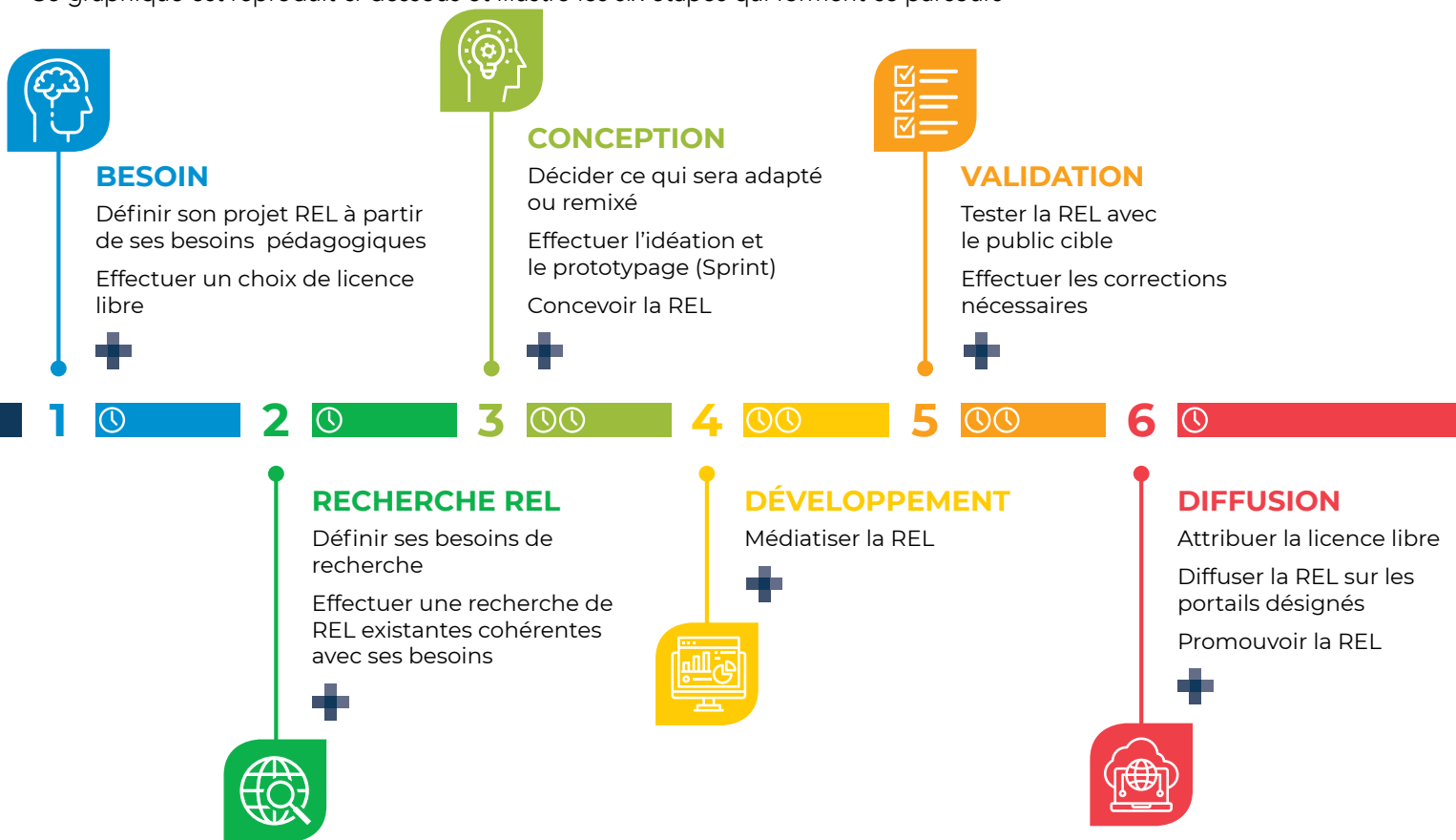
Créer des ressources éducatives libres

Que ce soit à titre d'enseignant, d'expert de contenu ou d'étudiant, participer à la création et à la publication d'une ressource éducative libre, c'est aussi saisir une occasion unique de contribuer à la progression des compétences et des savoirs.

Comme c'est le cas lorsqu'il s'agit de concevoir des ressources plus traditionnelles, la création de REL repose notamment sur :

- La clarté des objectifs que l'on veut atteindre;
- Une démarche pédagogique logique et structurée.

À ce sujet, la **FabriqueREL**¹ propose, en français, un parcours de création en six étapes particulièrement intéressant. Ce graphique est reproduit ci-dessous et illustre les six étapes qui forment ce parcours



Signalons aussi que la section **Création** du site Web de la FabriqueREL contient une mine de renseignements et d'outils présentés à titre de REL et qui peuvent appuyer votre cheminement dans la création de vos ouvrages. Ce site propose également plusieurs exemples de REL qui ont été développées à l'aide du parcours de création.

¹ FabriqueREL est un projet mis sur pied par des experts en éducation provenant de trois universités canadiennes francophones qui s'intéressent à la création de ressources éducatives libres en français.

Vous aimeriez en apprendre davantage ?

Webinaire

Quelques questions relatives à la démarche pédagogique sous-jacente au développement des REL sont également abordées dans l'un des webinaires mis à disposition par le Consortium, à l'adresse suivante : <https://consortiumcollegial.ca/wp-content/uploads/2021/05/v2-w2.mp4>

Infographie

La version originale du graphique illustrant le parcours de création de la FabriqueREL est disponible à titre de REL et peut être téléchargée à l'adresse : <https://fabriqueREL.org/wp-content/uploads/2020/05/parcours-creation-REL-fabriqueREL.pdf>



CONSORTIUM NATIONAL
de développement de
ressources pédagogiques
en français au collégial



Cette fiche est mise à disposition selon les
termes d'une licence Creative Commons 4.0.

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada